

VILLE DE FORT DE FRANCE

Villa de Mr TRESDOIS Frédéric – 1, Impasse du Verger  
(Cadastre section AC621)

Expertise technique en date du 29 septembre 2011

## VILLE DE FORT DE FRANCE

Villa de Mr TRESDOIS Frédéric – 1, Impasse du Verger  
(Cadastre section AC621)

Expertise technique en date du 29 septembre 2011

### Objet de l'expertise

Le présente expertise a pour objet de faire le point sur l'état de la villa de Mr TRESDOIS Frédéric implantée dans le secteur du morne Calebasse et qui a été soumise aux effets des désordres géotechniques qui se sont manifestés par le glissement de grande ampleur amorcé le 02 mai 2011.

### Constatations

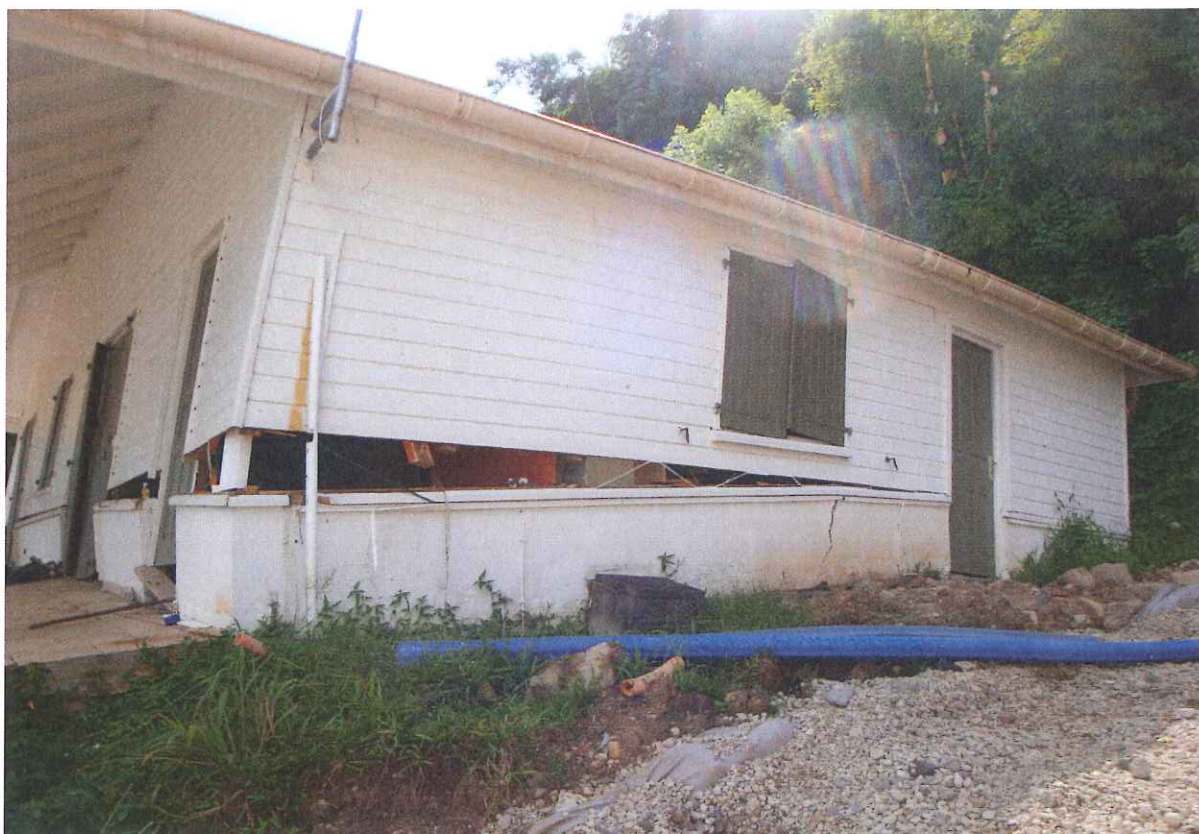
La villa est implantée en contrebas de la route de Moutte (RD48), ce qui correspond à la zone de décrochement de la tête du glissement évoqué ci-dessus.

La villa de plain-pied est constituée par une structure en bois reposant sur un muret périphérique en béton armé, le tout associé à un dallage en béton armé. La charpente en bois est apparente et la couverture est en tôles.

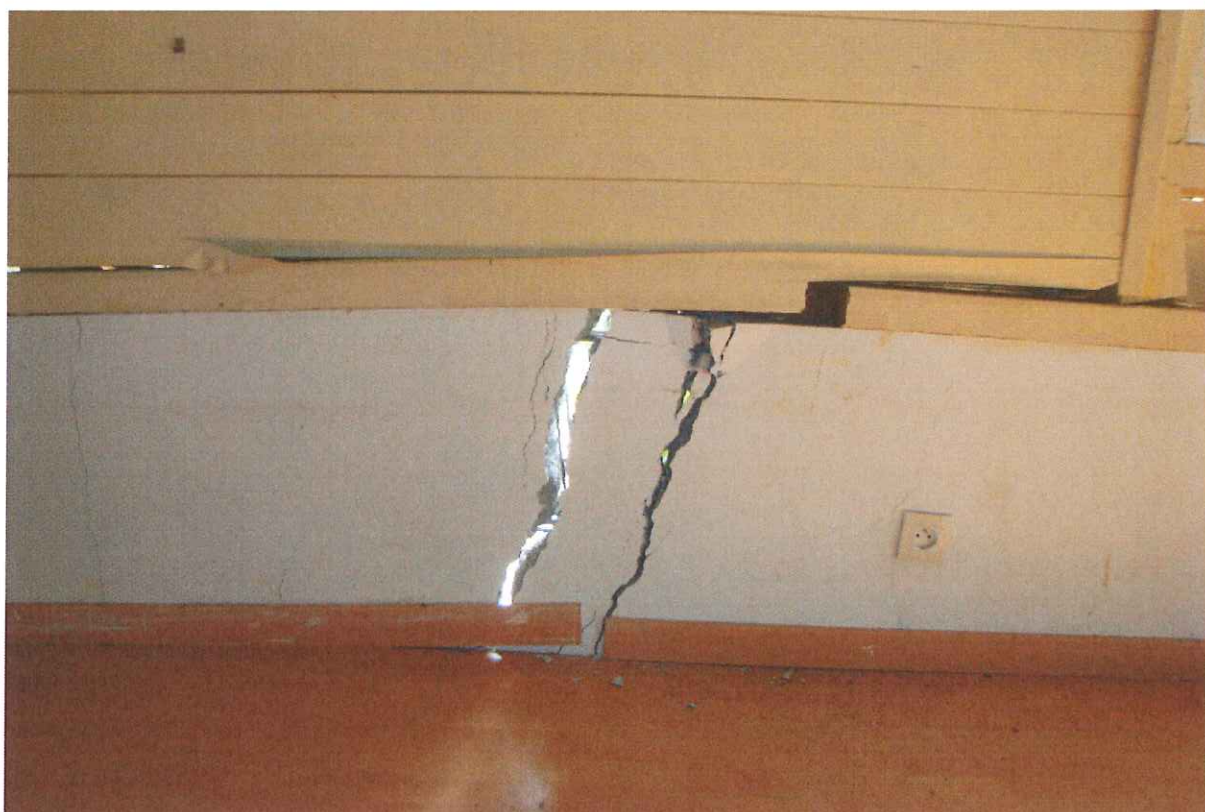
L'assise de la maison, dallage et murets en béton armé, a été désorganisée suivant une ligne passant sensiblement dans l'axe longitudinal de la maison avec pour moitié une inclinaison vers l'arrière et pour l'autre moitié une inclinaison vers l'avant, Au droit de cette ligne médiane on note une grosse fissure dans le carrelage et le dallage intérieurs ainsi que sur chaque pignon une cassure très nette des murets en béton armé. Sur le pignon de gauche, la pente du dessus du muret est de l'ordre de 15cm/m vers l'arrière.

Du fait du mouvement des fondations les poteaux de la charpente en bois ont été pour partie arrachés au niveau de la véranda, l'ensemble de la structure en bois ayant basculé vers l'arrière. Le dallage de la terrasse présente une surface gauche du fait d'un affaissement plus prononcé sur la droite. Ceci est à rapprocher du fait que seul l'avant-dernier poteau de la terrasse, sur la gauche, est encore fixé sur le dallage. Ce dernier poteau encore lié au dallage, a conduit à une déformation de la couverture dans cette zone.

Compte tenu des désordres très importants constatés sur l'ensemble de la construction, il est permis de dire que la villa a subi des désordres irrémédiables, sans oublier que les terrains sur lesquels elle est fondée ne sont plus stables et ne sont donc plus aptes à recevoir une construction d'une manière pérenne.



Pignon de droite avec vers le milieu la cassure du muret en béton armé et vers l'avant l'affaissement important du dallage au niveau de la terrasse



Pignon de gauche vu de l'intérieur avec la fracture du muret d'assise en béton armé vers le centre de la façade



Détail sur la fissure importante régnant sur toute la longueur de la maison sensiblement dans l'axe. Cette fissure affecte à la fois le carrelage et le dallage sous-jacent.



Une vue des poteaux en bois de la terrasse. Seul l'avant-dernier poteau est encore fixé sur le dallage et ceci correspond à la zone d'affaissement de la couverture. La rupture de cette dernière liaison accentuerait les désordres sur l'ossature bois et le dallage



Vue de la façade avant avec la déformation de la couverture à proximité du dernier poteau de la terrasse encore relié au dallage (l'avant-dernier sur la gauche)